

<b>Revenu jusqu'à et y compris 30 000\$</b>	<b>Prestation \$100</b>	<b>Prévoir de deux à quatre semaines pour le traitement à partir de la date à laquelle la demande est reçue par le ministère des Finances. Pour de plus amples renseignements appeler 1-800-669-7070</b>
---	-------------------------	--

**DATE FINALE POUR PRÉSENTER LA DEMANDE : LE 30 JUIN 2018**  
**\*IMPORTANT\* LES DEMANDES INCOMPLÈTES OU NON SIGNÉES RISQUENT DE NE PAS ÊTRE TRAITÉES**

**PARTIE I – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ**

**Pour être admissible au programme, vous devez :**

- Être résident(e) du Nouveau-Brunswick au 31 décembre 2016 et avoir présenté une déclaration de revenus du Nouveau-Brunswick pour 2016.
- Maintenir un lieu de résidence principal (domicile) au Nouveau-Brunswick qui est considéré un établissement domestique **autonome** (soit une maison, un appartement ou unité résidentielle ayant sa propre accès et qui est pourvue d'une cuisine, d'une salle de bain et d'une espace où dormir).
- Fournir une copie de votre facture d'électricité la plus récente (datée après le 1<sup>er</sup> novembre 2017) ou, si vos frais d'électricité sont inclus dans votre loyer, fournir le nom du propriétaire de votre logement.
- Avoir un revenu familial total (requérant(e) et conjoint(e) ou conjoint(e) de fait) de 30 000 \$ ou moins pour 2016. S'il était supérieur à 30 000 \$ en 2016 et tenu d'être 30 000 \$ ou moins en 2017, vous pouvez quand même faire une demande (voir la Partie IV sur les circonstances particulières).
- Une seule prestation par ménage est offerte, peu importe le nombre d'occupants qui y résident.

**PARTIE II – RENSEIGNEMENTS SUR LE / LA REQUÉRANT(E) (EN LETTRE MOULÉES S.V.P.)**

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Second prénom : \_\_\_\_\_ Numéro d'assurance sociale:

Adresse du domicile au moment de la demande (rue, appartement, route rurale, ville, province, code postal). L'adresse du domicile doit être la même que la facture d'électricité.

Numéro de téléphone (jour) \_\_\_\_\_ Adresse postale (case postale, rue, route rurale, ville, province, code postal) \_\_\_\_\_

<p><b>Lieu de résidence</b> – Résidez-vous au Nouveau-Brunswick le 31 décembre 2016? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Êtes-vous propriétaire ou locataire?  <input type="checkbox"/> Propriétaire  <input type="checkbox"/> Locataire</p>	<p><b>Facture d'électricité :</b> <b>DOIT ÊTRE COMPLÉTÉ PAR LE/LA RÉQUÉRANT(E)</b></p> <p>Oui <input type="checkbox"/> La photocopie de la plus récente facture d'électricité est jointe à ma demande.                  Non <input type="checkbox"/> Les frais d'électricité sont compris dans mon loyer. *</p> <p>*Veuillez fournir le nom et le numéro de téléphone du propriétaire.</p> <p align="center">_____ Nom</p> <p align="center">_____ Téléphone</p>
---	--

**PARTIE III – REVENU FAMILIAL TOTAL - DOIT ÊTRE COMPLÉTÉ PAR LE / LA RÉQUÉRANT(E)**

Indiquez ci-dessous votre revenu familial total en 2016 (votre revenu et celui de votre conjoint(e) ou conjoint(e) de fait s'il y a lieu).

Demeuriez-vous avec votre conjoint(e) ou conjoint(e) de fait en 2016?  Oui  Non

Nom du / de la conjoint(e) \_\_\_\_\_ N° d'assurance sociale du / de la conjoint(e)

Non Si non, n'incluez pas le revenu de votre conjoint(e) ou conjoint(e) de fait.

Revenu total en 2016 **(DOIT ÊTRE COMPLÉTÉ)**

1. Revenu du / de la requérant(e) \$ \_\_\_\_\_ ligne 150 (moins le montant de pension fractionné à la ligne 116) (Doit être Complété) de votre déclaration de revenus pour 2016.

2. Revenu du / de la conjoint(e) ou conjoint(e) de fait (le cas échéant) \$ \_\_\_\_\_ ligne 150 (moins le montant de pension fractionné à la ligne 116) (Doit être Complété) de la déclaration de revenus pour 2016 de votre conjoint(e) ou conjoint(e) de fait.

**Revenu Familial total pour 2016** \$ \_\_\_\_\_ **Additionner les lignes 1 + 2**

**PARTIE IV – CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES**

Remplissez cette section **seulement si** votre revenu familial total était supérieur à 30 000 \$ en 2016 et qu'il est prévu que votre revenu familial total sera 30 000 \$ ou moins en 2017. Il se peut que vous deviez produire votre avis de cotisation de 2017 plus tard.

Raison de la diminution du revenu: \_\_\_\_\_  
 (Exemple: perte d'emploi, retraite, décès, séparation ou divorce, etc.)

Indiquer le revenu familial total prévu en 2017. \$ \_\_\_\_\_

**PART V – DÉCLARATION ET CONSENTEMENT**

**NOTA :** TOUTE PERSONNE QUI FOURNIT SCIEMMENT DES RENSEIGNEMENTS FAUX OU TROMPEURS EN PRÉSENTANT UNE DEMANDE AFIN D'OBTENIR UNE PRESTATION EN VERTU DU PROGRAMME D'AIDE POUR L'ÉNERGIE DOMESTIQUE FERA L'OBJET DE POURSUITES EN APPLICATION DE LA LOI.

En signant la présente demande, je déclare et certifie / nous déclarons et certifions que les renseignements qui y sont fournis, de même que dans tout document annexé, sont exacts et complets.

J'autorise / nous autorisons à la vérification des renseignements qui figurent dans la présente demande, et dans tout document annexé, pour établir mon / notre admissibilité au programme d'aide pour l'énergie domestique. Cette autorisation lui permet notamment de communiquer les renseignements contenus dans la présente demande à l'Agence du revenu du Canada, à mon/notre fournisseur d'électricité, au propriétaire de mon / notre logement (s'il y a lieu) et à toute autre entité déterminée par le ministère des Finances, et à obtenir de ces entités des renseignements sur mon / notre compte. En faisant la présente déclaration, je consens / nous consentons également à ce que l'Agence du revenu du Canada, mon/notre fournisseur d'électricité, le propriétaire de mon / notre logement et toute autre entité déterminée par le ministère des Finances communique toute information concernant mon / notre admissibilité au programme d'aide pour l'énergie domestique.

*Les renseignements personnels sur cette demande sont recueillis en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick et ils serviront à déterminer l'admissibilité au Programme d'aide pour l'énergie domestique et à l'administration nécessaire de ce programme. Vous pouvez faire part de vos questions sur la collecte et l'utilisation de ces renseignements au gestionnaire, Comptabilité d'impôt, Ministère des Finances, C.P. 3000, Fredericton (N.-B.) E3B 5G5. N° de téléphone : 1-800-669-7070, adresse électronique : [wwwfin@gnb.ca](mailto:wwwfin@gnb.ca).*

*Préparation de la déclaration de revenus - Par l'entremise du Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt (PCBMI), les organismes communautaires mettent sur pied et tiennent des comptoirs de préparation des déclarations afin que les bénévoles puissent remplir les déclarations de revenus et de prestations pour les particuliers admissibles qui ont un revenu modeste et une situation fiscale simple. Pour déterminer si vous êtes admissible et découvrez une clinique de préparation d'impôt dans votre région, veuillez consulter le site web suivant : <http://www.cra-arc.gc.ca/tx/ndvdl/vlntr/nd-fra.html>*

Signature du / de la requérant(e) ou de son / sa représentant(e) \_\_\_\_\_ Lien entre le / la requérant(e) et son / sa représentant(e) \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Signature du conjoint(e) ou conjoint(e) de fait du / de la requérant(e) \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_